

Les autocars aussi peuvent utiliser des énergies alternatives au diesel

L'utilisation des énergies alternatives n'est pas l'apanage des véhicules légers. Les autocars aussi peuvent être concernés. Le constructeur finlandais, Scania, entend bien se positionner sur ce marché et se présente même en précurseur avec son modèle Interlink, qui équipe déjà deux transporteurs en région parisienne.

Un prix d'achat supérieur de 20 à 30 % à un car diesel

Antoine Leveugle, commercial de la marque, était dernièrement à la Régie des transports de l'Ain (RD-TA) pour un essai de son bus à moteur à gaz. La société départementale, spécialisée dans les transports scolaires, entre bien dans le domaine d'action de cette nouvelle technologie, adaptée aux opérations interurbaines.

« C'est en effet intéressant, explique le directeur, Olivier Wehrlin, mais il faut réfléchir. Equiper une station représente un investissement d'un million d'euros. Le prix d'achat est par ailleurs supérieur de 20 à 30 % à un car diesel. »



30 % à un car diesel. »

Pour la conduite, il n'y a pas vraiment de différence. Le véhicule est globalement plus silencieux. Son gros avantage est d'ordre environnemental : les émissions de gaz carbonique sont réduites de 66 à 90 % selon la formule choisie.

La RD-TA est intéressée mais pas forcément à court terme. « Pour l'instant, c'est le seul car de ce type disponible, déclare Olivier Wehrlin. Attendons de voir ce que fera la concurrence. On regarde aussi du côté de l'électrique. »

■ **Le personnel de la Régie des transports de l'Ain a testé le car au gaz.**
Photo Jean-François SUPLE